



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

# **Le partenariat au service de la réussite éducative : démarche régionale intersectorielle de partage d'information pour une transition plus harmonieuse vers l'école**

## **Auteures**

Marie-Eve Gadbois, conseillère pédagogique et agente de développement, Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries, Canada,  
[marie-eve.gadbois@cssdgs.gouv.qc.ca](mailto:marie-eve.gadbois@cssdgs.gouv.qc.ca)

Nadir Oliveira Dias, agente de développement, Centre de services scolaire des Patriotes, Canada,  
[nadiroliveira.dias@cssp.gouv.qc.ca](mailto:nadiroliveira.dias@cssp.gouv.qc.ca)

Mélanie Moisan, agente de développement, Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, Canada,  
[melanie.moisan@cssdhr.gouv.qc.ca](mailto:melanie.moisan@cssdhr.gouv.qc.ca)



**Déclaration de l'usage de l'IA dans l'élaboration de cet article**

- Aucun usage de l'IA dans l'élaboration de l'article
- Recension des écrits utilisés dans l'article
- Idéation, élaboration du plan de l'article
- Rédaction de passages de l'article (utilisés tels quels ou modifiés par l'auteur)
- Reformulation ou réécriture de passages formulés initialement par l'auteur
- Analyse de données présentées dans l'article
- Création d'images, de figures, etc. présentées dans l'article
- Correction linguistique de l'article
- Vérification des normes bibliographiques
- Autre (précisez) :



## REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

### **Résumé**

Le partenariat intersectoriel optimise la qualité des services éducatifs et favorise une transition harmonieuse vers l'école (Moreau et al., 2005). Cet article examine la Démarche Mon Portrait, une initiative régionale visant à renforcer la collaboration entre les réseaux de la petite enfance, de la santé et de l'éducation. En développant une vision commune et en respectant les contextes de chaque réseau, cette approche promeut la continuité éducative, le bien-être et les apprentissages des enfants. L'article détaille cette démarche et propose des pistes pour inspirer d'autres initiatives similaires.

Mots-clés : collaboration intersectorielle; transition scolaire; petite enfance; partenariat; concertation régionale



### **Mise en contexte**

Dans les milieux éducatifs contemporains, une vérité fondamentale s'est imposée : la réussite éducative ne peut être l'apanage d'une seule entité, mais plutôt le fruit d'une collaboration entre plusieurs acteurs et actrices (Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur [MEES], 2017).

Cette collaboration s'inscrit comme le développement d'une intelligence collective orientée vers un but commun, à savoir la réussite des élèves et l'atteinte de leur plein potentiel (MEES, 2017). Pour ce faire, il importe de dépasser les frontières traditionnelles des institutions et d'amener les acteur-trice-s de différents secteurs à œuvrer ensemble dans une perspective de complémentarité et de coordination des services.

L'actualisation de cette approche suppose une action intersectorielle impliquant des mécanismes de concertation des partenaires (Ministère de l'Éducation du Québec [MEQ], 2003a) et un partenariat dynamique pour répondre de manière efficace aux besoins complexes des personnes apprenantes.

C'est dans cette perspective que s'inscrivent le partenariat et l'action intersectorielle, visant à coordonner les interventions éducatives des acteurs et actrices tout au long du parcours scolaire (Simard et al., 2016). Ainsi, les secteurs de l'éducation et de la santé et des services sociaux, entre autres, sont appelés à collaborer étroitement pour soutenir la réussite éducative de chaque enfant. Cette vision partagée et cette collaboration renforcée entre les partenaires sont essentielles lors de la transition de la petite enfance vers l'éducation préscolaire afin de garantir une continuité et une coordination efficaces des interventions, notamment face à la complexité croissante des besoins des jeunes et des familles.

C'est dans ce contexte qu'une initiative régionale cherchant à renforcer la collaboration entre les réseaux de la petite enfance, de la santé et de l'éducation a été élaborée. Cet article se penche sur les deux objectifs suivants : 1) présenter la Démarche Mon Portrait établie en Montérégie et la manière dont elle a été développée; 2) présenter les pratiques gagnantes de cette démarche afin d'inspirer d'autres milieux.

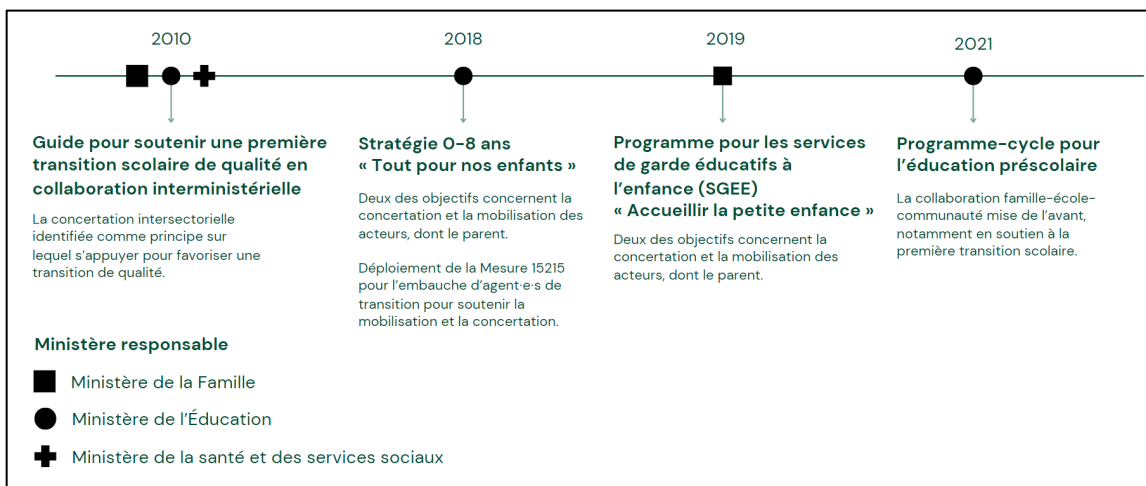
Dans la première section, l'article suggère un historique des recommandations ministérielles propres à l'arrimage des secteurs de la petite enfance et de l'éducation préscolaire. Le développement de la démarche est ensuite détaillé à l'aide de la présentation de la chronologie du projet ainsi que de la collecte et de l'analyse de données en vue de son l'expérimentation. L'expérimentation et le déploiement y sont aussi décrits suivi d'un regard rétrospectif sur l'élaboration de la démarche et des points tournants de sa mise en œuvre. Dans la seconde section, les apports et les perspectives sont précisés et les pratiques gagnantes qui ont émergé sont rapportées afin de permettre à d'autres milieux de s'en inspirer.



*Un arrimage souhaité entre les secteurs de la petite enfance et de l'éducation préscolaire*

Comme présenté dans la figure 1, les différents ministères interpellés ont publié, depuis 2010, des documents soulevant l'importance de la collaboration entre les multiples acteur-trice-s impliqué-e-s dans le processus éducatif, mettant en avant des stratégies concertées pour faciliter l'entrée à l'école des enfants. Dans un guide publié conjointement par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le ministère de la Famille et des Aînés et le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (2010), l'importance accordée à la première transition scolaire est soulignée, et six principes sur lesquels s'appuyer pour favoriser une transition de qualité, dont celui de la concertation intersectorielle, sont identifiés. Quelques années plus tard, le MEQ (2018) a déployé une stratégie orientée vers les services pour la petite enfance, et deux des objectifs (objectifs 2 et 5) concernent la concertation et la mobilisation des acteur-trice-s, y compris le parent. Issue de cette même stratégie, une nouvelle mesure (15 215) permettait l'embauche d'un-e agent-e de développement en transition scolaire pour faciliter cette mobilisation et concertation entre les acteur-trice-s impliqué-e-s.

**Figure 1**  
**Chronologie des recommandations ministérielles pour le partenariat en petite enfance (auteures)**



De son côté, le ministère de la Famille a publié, en 2019, son nouveau programme s'adressant aux services de garde éducatifs à l'enfance (SGÉE), « *Accueillir la petite enfance* », dans lequel il met de l'avant l'importance d'une approche écologique, qui rend possible la « collaboration entre le SGÉE, l'école et sa famille pour [préparer l'enfant] à sa première transition scolaire facilite son adaptation à un nouveau milieu éducatif » (p. 13). Pour ce faire, la *Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance* (LSGÉE) prévoit que « le dossier éducatif de l'enfant est un outil de communication qui a pour objectif de permettre aux parents de suivre le



## REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

développement de leur enfant, de soutenir le personnel éducateur et les responsables de services de garde à l'enfance (RSGE) dans la détection des difficultés et de favoriser des transitions harmonieuses, dont celle vers l'école » (p. 60).

Subséquentement, en 2020, le ministère de l'Éducation déploie un nouveau programme-cycle pour l'éducation préscolaire et met de l'avant la concertation avec le ministère de la Santé et des Services sociaux et le ministère de la Famille. Ce programme-cycle vise le développement global et la prévention tout en prenant ses ancrages dans la mobilisation et la responsabilité partagée entre l'école, la famille et la communauté. La collaboration entre l'école et la communauté est essentielle : les équipes-écoles sont amenées à collaborer et à se coordonner avec les ressources communautaires et les services de garde éducatifs à l'enfance présents dans leur communauté en s'assurant que leurs actions sont cohérentes avec les besoins des milieux.

Avant d'entrer à la maternelle, chaque enfant ainsi que sa famille possèdent une histoire unique et fréquentent différents milieux au sein de la communauté. Considérant ce fait, il s'avère essentiel de mobiliser et de concerter les parties concernées autour d'un projet commun en vue de l'entrée à la maternelle. La diversité des parcours justifie d'autant plus la pertinence de cette concertation, car les élèves provenant de milieux vulnérables sont souvent moins outillés pour faire face à cette transition, et le manque de concertation peut mener à des lacunes dans les services offerts, compromettant ainsi leur réussite éducative. À ce sujet, les premières données de l'Enquête québécoise sur le développement des enfants de la maternelle (EQDEM, 2012) révélaient que la proportion d'enfants à la maternelle vulnérables dans au moins un domaine de développement était de 25,6 % (32,6 % pour les garçons et 18,5 % pour les filles) sur l'ensemble du territoire québécois. C'est donc sur une base d'intersectorialité qu'a été réfléchi et mise sur pied la démarche intersectorielle montérégienne pour une première transition harmonieuse vers l'école.

### **Déroulement**

#### *La démarche intersectorielle montérégienne pour une première transition harmonieuse vers l'école*

La démarche intersectorielle montérégienne, amorcée dans le cadre du projet montérégien en première transition scolaire (2018), vise à favoriser le développement d'un lien école-famille-communauté positif et à renforcer la complémentarité des acteur-trice-s et des organisations. Son objectif principal est d'améliorer la continuité des services et des interventions lors de la première transition vers l'école. Cette initiative cherche à consolider la concertation régionale et supralocale en première transition scolaire tout en développant une vision et un langage communs entre les parties impliquées. Il s'agit d'une initiative régionale dont le but est d'améliorer la collaboration intersectorielle entre les réseaux de la petite



## REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

enfance, de la santé, des services sociaux et de l'éducation afin de favoriser une première transition scolaire harmonieuse, élément de grande importance dans le parcours éducatif de l'enfant et de sa famille.

C'est dans sa quatrième phase d'application, dont les autres phases seront détaillées plus loin dans cet article, que le projet s'est concentré sur l'élaboration d'une démarche harmonisée pour le partage d'information concernant l'enfant entrant à la maternelle. Cette démarche implique une collaboration étroite entre les milieux de l'éducation, de la petite enfance et de la santé et des services sociaux. Les travaux ont conduit à l'élaboration d'outils et de procédures recommandés visant à faciliter le partage efficace de l'information pertinente pour assurer une transition fluide et bienveillante pour chaque enfant. Cette approche globale souligne l'importance de la collaboration intersectorielle et de la coordination des efforts pour soutenir une transition harmonieuse vers l'éducation préscolaire. En intégrant les perspectives de chaque acteur et actrice, la démarche cherche à créer un environnement favorable à l'épanouissement et à la réussite des enfants dès leur entrée à l'école.

L'expérience acquise dans le cadre du projet montérégien en première transition scolaire met en lumière l'importance cruciale de la collaboration intersectorielle pour assurer une transition éducative harmonieuse. Cette vision intégrée trouve écho dans l'historique et le développement du partenariat, au sein duquel les efforts conjoints de toutes les personnes concernées ont renforcé l'engagement en faveur d'une concertation régionale et d'une mobilisation efficace des parties prenantes autour de la transition éducative des jeunes enfants. La construction de ce partenariat est décrite dans les sections qui suivent.

### *La chronologie du projet régional en Montérégie*

Les grandes lignes chronologiques du projet montérégien sont exposées sur la figure 2, depuis les travaux préliminaires jusqu'à l'identification des besoins liés aux pratiques de partage de l'information concernant l'enfant qui fait son entrée à l'école.

Le dévoilement des résultats de la première collecte de données (2012) relative au portrait de l'état de développement des enfants qui fréquentent la maternelle 5 ans, soit l'Enquête québécoise sur le développement des enfants de la maternelle (EQDEM), a mis en lumière un constat alarmant : près du quart des enfants de la Montérégie (23,8 %) étaient vulnérables dans au moins un domaine de développement (identifié en 2014 sur la figure 2). En réaction à ces données et à la suite du rapport de la directrice de la santé publique qui mettait de l'avant le plan d'action pour soutenir le développement des jeunes enfants de la Montérégie, s'en est suivie la création du Comité régional Opération Colibri (CROC) (identifié en 2016 sur la figure 2). Ce comité a identifié un enjeu prioritaire en 2016 : « Bien que différentes pratiques de collaboration en transition scolaire existent dans certaines communautés, la continuité des interventions, lors du passage à l'école, est loin d'être acquise et doit être améliorée » (Groupe de travail régional en transition scolaire [GTR-TS], 2022, p. 5).



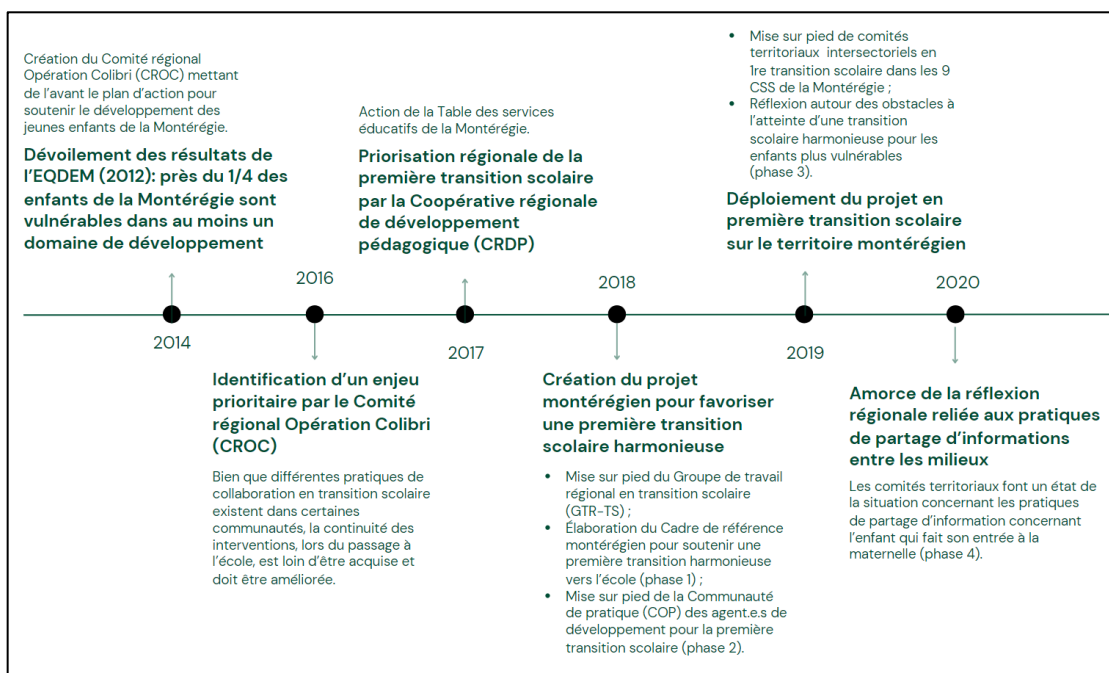
## REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

Une étude de besoins a alors été déployée, permettant d'établir, entre autres, les constats suivants :

- Bien que la volonté de mieux collaborer entre les réseaux afin de faciliter l'entrée scolaire soit partagée, celle-ci est très variable d'une communauté à l'autre ;
- Les connaissances sont à acquérir au sujet des bons coups et des pratiques efficaces ;
- Le rôle des différents partenaires est à définir et à reconnaître afin d'améliorer la complémentarité des interventions ;
- L'identification d'un modèle de gouvernance locale pouvant être adapté selon les caractéristiques de chacun des milieux serait utile pour les communautés ;
- Il existe un consensus quant à la nécessité de déployer une action régionale de manière à diffuser et à mettre en valeur les meilleures stratégies, à faciliter l'arrimage local-régional et à favoriser le développement de concertations en transition scolaire au niveau local.

Ainsi, en 2017 a émergé une priorisation régionale de la première transition scolaire par la Coopérative régionale de développement pédagogique (CRDP), soutenue par la Table des services éducatifs de la Montérégie.

**Figure 2**  
**Chronologie de la mise en place du projet régional en Montérégie menant à la Démarche Mon Portrait (auteures)**





## REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

C'est en 2018 qu'a été créé le projet montérégien pour favoriser une première transition scolaire harmonieuse ainsi que la mise sur pied du Groupe de travail régional en transition scolaire (GTR-TS). Coordonné par une agente de développement régional, ce comité était composé d'une vingtaine d'acteurs et d'actrices de différents réseaux (communautaire, scolaire, de la santé et des services sociaux, des SGÉE,), de provenance tant locale, supralocale ou régionale que nationale. Plusieurs en font partie : des directions, des coordonnateur·trice·s, des intervenant·e·s, des agent·e·s de développement et d'accompagnement, des conseiller·ère·s, des agent·e·s de planification, programmation et recherche, des enseignant·e·s de l'éducation préscolaire, des professionnel·le·s, des chefs de programme de même que des collaborateur·trice·s des ministères. Sa composition a évolué à travers les années et les phases afin que l'apport de chacun·e et la complémentarité des expertises préservent une certaine pertinence. Comme exposé sur la figure 2, leurs travaux se sont déployés en plusieurs phases depuis 2018.

Ensuite, en 2019, des comités territoriaux intersectoriels en première transition scolaire ont été constitués, ayant pour mandat l'élaboration et la mise en œuvre de plans de transition intersectoriels et concertés. À la suite d'une expérimentation locale sur le territoire de trois centres de services scolaires (CSS), une évaluation qualitative a été réalisée par la Direction de la santé publique de la Montérégie. Cette évaluation a permis de faire ressortir les facteurs de succès pour ce type de concertation et de soutenir le développement des comités territoriaux sur les territoires de l'ensemble des CSS de la Montérégie. Tous les réseaux concernés par la première transition scolaire sont représentés sur ces comités (communautaire, municipal, de la santé et des services sociaux, des SGÉE ainsi que scolaire, comprenant le service de garde scolaire). La proportion de membres de chaque réseau respecte les recommandations émises dans le *Cadre de référence montérégien pour soutenir une première transition harmonieuse vers l'école*. C'est aussi à cette période qu'ont été élaborés des outils complémentaires au cadre de référence afin de soutenir son appropriation et sa mise en œuvre par les milieux concernés.

Lors de la phase 3 se sont tenues des réflexions autour des obstacles à l'atteinte d'une transition scolaire harmonieuse pour les enfants plus vulnérables (élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage [EHDA], issus de l'immigration, issus d'un milieu socioéconomique défavorisé, etc.).

Finalement, une réflexion régionale reliée aux pratiques de partage de l'information entre les milieux concernant l'enfant qui fait son entrée à la maternelle (phase 4) s'est amorcée en 2020. Par le biais des comités territoriaux intersectoriels pilotés par chaque CSS, un état de situation est alors fait sur le territoire de la Montérégie quant aux pratiques de partage de l'information concernant l'enfant qui fait son entrée à la maternelle. L'ensemble des acteurs et des actrices ayant participé à cette consultation s'entend pour dire que ces pratiques sont inégales, parfois même inexistantes.



## REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

### *L'étude des besoins (entrée en phase 4)*

La planification et l'élaboration de la Démarche Mon Portrait ont été guidées par une analyse approfondie des besoins de communication et d'information des différentes parties impliquées dans le processus de transition des enfants vers l'éducation préscolaire. Comme présenté au tableau 1, plusieurs méthodes ont été utilisées pour broser un portrait global de la situation.

**Tableau 1**  
**Méthodes de collecte de données en vue d'obtenir un portrait des besoins**

<b>Entrevues avec les représentant·e·s des CSS</b>
Des entrevues individuelles sont menées avec des représentant·e·s des neuf CSS de la région. Ces entrevues ont permis de recueillir des informations précieuses sur les défis et les besoins spécifiques rencontrés par chaque CSS en matière de transition vers l'éducation préscolaire.
<b>Consultation des agentes de développement pour la 1<sup>re</sup> transition scolaire</b>
Une consultation approfondie est réalisée avec les neuf agentes de développement travaillant sur la première transition scolaire dans la région. Leur collaboration avec les divers partenaires en petite enfance ainsi que leurs observations ont permis d'identifier les pratiques en place, autant universelles que celles ciblées pour les enfants ayant besoin de soutien particulier (avec ou sans diagnostic), et les enjeux vécus par les enfants et les familles lors de cette période cruciale de transition.
<b>Consultation des équipes spécialisées du réseau de la santé et des services sociaux</b>
Les équipes spécialisées des centres de réadaptation en déficience physique (CRDP) et des centres de réadaptation en déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme (CRDI-TSA) de la région sont consultées pour comprendre les besoins spécifiques des enfants présentant des défis particuliers dans le processus de transition.
<b>Sondages</b>
Différentes personnes centrales impliquées dans le processus de transition ont répondu à un sondage. Ce sont 443 répondant·e·s du milieu scolaire, comprenant des enseignant·e·s, des directions d'écoles, des éducateur·trice·s en service de garde scolaire et du personnel de soutien, qui ont participé aux sondages. En plus, 180 répondant·e·s provenant des SGÉE, incluant les CPE, les milieux familiaux et les garderies privées subventionnées et non subventionnées, ont également été sondé·e·s.

Ces différentes méthodes de collecte de données ont permis d'obtenir une vision holistique des besoins des enfants, des familles et des parties prenantes impliquées dans le processus de transition vers l'éducation préscolaire pour l'élaboration de la Démarche Mon Portrait, le but étant de s'assurer que les actions mises en place répondraient de



## REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

manière adéquate aux besoins réels de la communauté éducative montérégienne.

L'utilisation de méthodes de collecte de données variées a permis de rejoindre un nombre plus important d'acteur·trice·s clés de la communauté, dont la diversité est notable, ce qui donne un portrait plus juste de la réalité et des besoins de chacun. Cette collecte a d'ailleurs démontré que certains besoins étaient communs et complémentaires à une majorité d'acteur·trice·s (p. ex. besoin de communiquer l'information sur les enfants et besoin de recevoir l'information sur les enfants), justifiant ainsi la mise en œuvre d'une démarche de transmission d'informations concernant les enfants qui entrent à l'éducation préscolaire. En contrepartie, les constats à la suite de cette collecte ont également été que les pratiques de communication de l'information étaient très inégales à travers le territoire de la Montérégie et que les réalités et les contextes étant largement différents d'un réseau à l'autre, le niveau d'information nécessaire et les moments idéaux pour le partage d'informations pouvaient diverger grandement.

Bien que cette collecte de données ait nécessité un certain temps, elle a assurément contribué à amorcer le lien de confiance de la communauté envers les acteur·trice·s impliqué·e·s dans la collecte et envers la Démarche Mon Portrait à venir. La variété de moyens de consultation a permis à chaque membre de la communauté de s'exprimer, d'exposer sa réalité et de se sentir considéré·e. Ces données ont d'ailleurs jeté les bases pour les étapes suivantes et ont servi d'appui lorsqu'entre autres des acteurs et des actrices semblaient plus réfractaires à l'idée d'adhérer à la Démarche Mon Portrait.

### *Les enjeux soulevés relatifs à la première transition scolaire*

La mise en place de la Démarche Mon Portrait a été précédée d'une analyse approfondie du contexte régional, telle que décrite précédemment dans cet article, et des défis rencontrés par les personnes impliquées dans le processus de transition des enfants vers l'éducation préscolaire. Les constats du tableau 2 ont été identifiés en début de démarche montérégienne, mettant en lumière les obstacles et les besoins spécifiques sur lesquels se pencher.

Ces constats sont cohérents avec ceux énoncés par Beaumont et ses collaborateurs (2010) relevant de l'arrimage des programmes entre les organismes, du manque de continuité entre le milieu scolaire et les services sociaux ainsi que des problèmes de communication. La prise en compte de ces constats a été cruciale dans la conception et l'élaboration de la Démarche Mon Portrait, qui vise à aborder ces enjeux et à favoriser une transition harmonieuse pour tous les enfants de la région.



**Tableau 2**  
**Enjeux soulevés relatifs à la première transition scolaire**

<b>Adhésion et implication du parent</b>
Bien que le parent soit reconnu comme étant le premier éducateur de son enfant, force est de constater qu'il est très peu impliqué dans le partage d'information sur son enfant. En effet, son rôle est davantage utilitaire. Il est plutôt le « messenger transmetteur » de l'information et la considération de son expertise de parent est très faible, voire inexistante. Cette non-reconnaissance de son rôle prépondérant dans la transition de son enfant vers l'école génère des défis de confiance et de collaboration famille-école.
<b>Différences de perception concernant le partage d'information</b>
Bien que la majorité des partenaires intersectoriels exprime le désir de partager des informations concernant l'enfant entrant à la maternelle, des différences de perception existent quant au but de cette pratique. Les informations pertinentes à partager et les moyens appropriés pour le faire varient selon l'émetteur et le destinataire. Les moments à préconiser pour la communication ou la consultation sont également des enjeux. Cette disparité entrave le partage et la circulation efficace de l'information entre les partenaires.
<b>Multiplication des outils et des procédures</b>
La multiplication des outils à compléter et à consulter ainsi que des procédures différentes à s'approprier par les acteur-trice-s des différents réseaux constitue un obstacle majeur à la collaboration intersectorielle et au travail de partenariat. Cette complexité entrave la fluidité des échanges d'informations et nuit à l'efficacité des pratiques collaboratives.
<b>Manque d'occasions d'échanges sur la première transition scolaire</b>
Le manque d'occasions d'échanger entre les parties des différents réseaux de même que certains contextes organisationnels spécifiques entravent l'arrimage et l'harmonisation des pratiques. Cette lacune nuit à la coordination des interventions et à la cohérence des actions entreprises pour soutenir la transition des enfants vers l'éducation préscolaire.

### *Les intentions de la Démarche Mon Portrait*

La Démarche Mon Portrait poursuit la visée d'améliorer le processus de transition des enfants vers l'éducation préscolaire. D'abord, la démarche a permis la bonification des outils et des procédures pour les enfants ayant des besoins particuliers. En développant des outils plus inclusifs et adaptés, la démarche vise à faire un portrait plus précis et complet de ces enfants, soutenant ainsi la mise en place rapide de stratégies adaptatives par l'école pour faciliter leur transition vers la maternelle. Ensuite, une deuxième intention concerne l'harmonisation des outils et des procédures utilisés sur un même territoire de CSS, d'autant plus qu'en Montérégie les délimitations des territoires de CSS ne concordent pas avec celles des autres réseaux, ce qui occasionne des défis supplémentaires de cohésion. Grâce à l'établissement de normes communes et de pratiques partagées,



## REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

une cohérence et une uniformité sont assurées dans le partage d'information entre les milieux en ce qui concerne les enfants qui entrent à la maternelle à travers la région, facilitant ainsi la communication et la collaboration entre les différentes parties impliquées dans le processus de transition. Par ailleurs, la Démarche vise aussi l'arrimage des outils et des procédures d'évaluation avec le dossier éducatif de l'enfant exigé par le ministère de la Famille aux SGÉE. À l'aide des informations obligatoires du dossier éducatif de l'enfant, lesquelles sont intégrées à la Démarche Mon Portrait, la tâche du personnel des SGÉE est facilitée. La continuité et la cohérence dans le suivi de l'enfant tout au long de son parcours éducatif sont également préservées. Finalement, la Démarche permet de faciliter et de clarifier les procédures de transmission et de réception des informations par l'école. En implantant des canaux de communication clairs et efficaces entre les acteur·trice·s concerné·e·s (les SGÉE, les organismes communautaires Famille, le réseau de la santé et des services sociaux et les parents) et le milieu scolaire, la démarche garantit que les informations pertinentes sont transmises de manière efficiente, permettant donc de mieux soutenir et accueillir les enfants, selon leurs forces, leurs défis et leurs besoins, dès l'entrée à l'école, et parfois même en amont de celle-ci.

En poursuivant ces intentions, la Démarche Mon Portrait aspire à offrir un processus de transition plus harmonieux, plus accueillant et bien adapté à tous les enfants de la région, favorisant ainsi leurs apprentissages et leur bien-être dès l'entrée à l'éducation préscolaire.

### *L'analyse d'outils existants*

L'élaboration de la Démarche Mon Portrait a été soutenue par une analyse approfondie de documents de transmission d'informations vers l'école déjà utilisés sur le territoire et au-delà. Le tableau 3 présente les principaux outils et leurs pratiques visant tous les enfants (universels) et les outils et les procédures spécifiques aux enfants présentant des besoins particuliers. Cette analyse a servi de levier au développement de cette démarche en Montérégie.

**Tableau 3**  
**Analyse des outils de transmission de l'information**  
**vers l'école utilisés en Montérégie**

<b>Outils universels (pour tous les enfants)</b>
--

Treize outils universels sont identifiés et analysés dans le cadre de cette étude, ces derniers ayant été conçus dans le but de transmettre au milieu scolaire des informations sur les enfants. Divers aspects du développement de l'enfant et de ses capacités y sont recensés, tels que les compétences socioémotionnelles, cognitives, langagières, motrices, de même que son autonomie et ses habitudes de vie. L'analyse de ces outils a permis d'identifier les forces et les limites de chacun d'eux, en lien avec la vision de la première transition scolaire en Montérégie, ainsi que leur pertinence avec le contexte du territoire.
--



**Outils spécifiques (pour les enfants présentant des besoins particuliers)**

Sept outils pour les enfants ayant des besoins particuliers sont examinés dans le cadre de cette étude. Ces outils ont été conçus pour détecter les besoins et les capacités des enfants présentant des défis spécifiques, tels que des défis moteurs, langagiers et d'adaptation. L'analyse de ces outils a permis d'identifier les éléments essentiels à retenir pour mieux soutenir les enfants de la Montérégie qui pourraient nécessiter des adaptations, ce qui aide l'école à mieux répondre à leurs besoins dès leur entrée scolaire.

En combinant l'analyse des outils universels et spécifiques, les procédures s'y rattachant, les sondages et les consultations, la Démarche Mon Portrait s'est appuyée sur les meilleures pratiques existantes visant à répondre de manière adéquate aux besoins et aux réalités des enfants et de leur famille ainsi que de l'ensemble des personnes concernées et impliquées dans cette démarche, et ce, en cohérence avec la vision de la première transition scolaire partagée par le Cadre de référence montérégien. Cet état de situation a permis une compréhension commune et intersectorielle des éléments essentiels, amenant à dégager les pratiques à favoriser et à éviter reliées au partage d'information entre les milieux pour l'enfant qui fait son entrée à l'école. C'est à partir de cette analyse des outils existants qu'a été inspirée l'élaboration de nouveaux outils, lesquels seront décrits dans la prochaine section.

*L'élaboration de la démarche selon le principe d'universalisme proportionné*

L'approche de l'universalisme proportionné est une combinaison d'une approche universelle et d'une approche ciblée (Poissant, 2015, dont le but est de cibler les groupes les plus désavantagés, de réduire l'écart entre les plus avantagés et les plus désavantagés et d'agir sur le gradient social de santé (Graham, 2004; Marmot, 2010). L'universalisme proportionné consiste donc à offrir des interventions universelles et d'accroître le soutien (modalité ou intensité) selon les besoins des différents sous-groupes de la population, afin d'éliminer ou de réduire les barrières d'accès, pour ne pas augmenter les iniquités.

La Démarche Mon Portrait a été élaborée en s'appuyant sur cette approche. Elle se décline ainsi en trois paliers d'intervention, soit le palier universel, le palier ciblé et le palier personnalisé, avec des procédures propres à chacun d'eux, en incluant toujours les mesures des paliers précédents. Le palier personnalisé est mis en place pour les enfants recevant des services du réseau de la santé et des services sociaux. À ce niveau d'intervention, l'intention est de planifier la mise en place de services pour répondre adéquatement aux besoins spécifiques de l'enfant dès son entrée à l'école et de favoriser une première transition scolaire harmonieuse. Le palier ciblé est orienté pour les enfants ayant des besoins particuliers avec ou sans diagnostic et avec l'intention de mieux les soutenir en offrant des adaptations afin d'aussi répondre adéquatement à leurs



## REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

besoins en vue de leur entrée à l'école. Le palier universel est quant à lui mis en place pour tous les enfants de façon à mieux les connaître et à leur permettre une transition harmonieuse vers l'école. Il s'établit par un accueil chaleureux et personnalisé, la création d'un lien de confiance avec le parent ainsi que le développement d'une relation positive avec l'enfant (GTR-TS, 2022a).

Certains fondements ont été énoncés concernant la mise en place des paliers d'intervention. Il était donc primordial de bien les distinguer et de développer les outils et les procédures en fonction de leurs objectifs spécifiques. Ainsi, partager de l'information sur tous les enfants qui feront leur entrée à la maternelle et approfondir les informations pour ceux ayant besoin de soutien particulier était essentiel. Il fallait également établir clairement les procédures et les outils à utiliser et en faire la promotion, tout en informant et en sensibilisant les acteur·trice·s et les parents concernant les intentions et les bienfaits de cette pratique. L'utilisation d'un outil avec un beau visuel, attrayant, épuré et professionnel était souhaitée. De plus, des explications claires et une courte mise en contexte à l'intention des utilisateurs et utilisatrices de l'outil devaient être présentées. Un espace devait également être prévu pour que le parent puisse indiquer son consentement pour la transmission des informations présentes dans les documents et pour la communication entre les réseaux. Il était crucial de viser le juste nécessaire en termes d'informations à partager en fonction des objectifs et des intentions, et de s'assurer que toutes les informations soient faciles à compléter pour les parents ou les personnes intervenantes, puis à prendre connaissance et à analyser pour les personnes qui le reçoivent.

Appuyées sur ces fondements ainsi que sur le principe de l'universalisme proportionné, des recommandations ont été émises à un comité de pilotage mandaté pour élaborer des outils et des procédures rattachés à chacun des paliers.

Ce comité était composé de l'agente de développement régional et de quatre membres œuvrant professionnellement selon les paliers de l'universalisme proportionné (universel, ciblé, personnalisé) et représentant les territoires de CSS desquels des modèles inspirants (outils et procédures) ont été identifiés lors de l'analyse. Considérant qu'une expérimentation des outils était envisagée, un cinquième membre du territoire visé pour l'expérimentation s'est alors ajouté au comité.

Tout au long de la démarche d'élaboration, les travaux du comité ont été validés par le GTR-TS afin de s'assurer de la conformité et du respect des recommandations.

C'est ainsi que trois outils différents de partage d'information entre les milieux ont été créés : deux utilisés pour le palier universel (parents et partenaires) et un pour les paliers ciblé et personnalisé (partenaires), tous soutenus d'un guide d'utilisation présentant les procédures recommandées selon chacun des réseaux concernés en Montérégie. La procédure mise en place distingue ces deux paliers : pour le palier personnalisé, ce sont



## REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

des moments de présentations des enfants qui sont privilégiés, en plus de la transmission de l'outil Mon Portrait – Soutien particulier.

Les outils de partage d'information ont été conçus à la suite d'une réflexion minutieuse pour chaque élément qu'ils devaient ou ne devaient pas contenir. Le contenu inclut donc l'évolution du développement global de l'enfant, couvrant ses qualités, ses forces, ses intérêts de même que les difficultés et les défis rencontrés. Le profil comportemental de l'enfant est également documenté, avec des interventions gagnantes et les services reçus ou en attente. Une combinaison d'énoncés à cocher et d'espaces pour inscrire des commentaires et des précisions est utilisée rend possible la collecte de ces informations, ainsi que quelques questions ouvertes nécessitant un court développement et portant sur des informations plus précises.

Les informations peuvent être retournées à l'école de deux façons : de manière électronique (p. ex. par courriel) lorsque cela est possible, ou en main propre. La transmission des informations se fait à des moments stratégiques : en amont de la période d'inscription et en vue du processus de classement pour les enfants ayant un besoin de soutien particulier (Mon Portrait – Soutien particulier), autour de la période d'inscription, soit pendant celle-ci ou quelques semaines après (Mon Portrait – Universel – Parents) et au moment où les SGÉE doivent remplir le dossier éducatif de l'enfant pour la dernière fois et avant la visite des familles à l'école au printemps, habituellement en mai ou en juin (Mon Portrait – Universel – Partenaires). Les informations sont transmises directement à l'école de l'enfant et s'adressent à toutes les personnes de l'équipe-école qui interviennent auprès des enfants de la maternelle, comme les enseignant·e·s et les éducateur·trice·s du service de garde scolaire.

Les informations reçues proviennent de diverses sources : des parents, des services de garde éducatifs à l'enfance ou d'autres partenaires du milieu de la petite enfance, tels que des organismes communautaires dédiés aux familles, du programme Passe-Partout<sup>1</sup> et du réseau de la santé et des services sociaux, pour certains enfants seulement.

Pour chacun des outils, des consultations ont été réalisées en amont de leur lancement auprès de plusieurs acteur·trice·s de toute la région (± 150 personnes), entre autres les membres des comités territoriaux, les agent·e·s de développement à la première transition scolaire, les enseignant·e·s, les éducateur·trice·s et les directions des SGÉE, des

---

<sup>1</sup> Passe-Partout est un programme gouvernemental d'intervention auprès des familles, créé pour favoriser la réussite scolaire des enfants issus de milieux socioéconomiquement faibles. Ce programme d'intervention s'adresse aux familles issues de ces milieux qui ont ou qui auront un enfant de 4 ans au 30 septembre de l'année en cours. Passe-Partout veut donner aux parents ciblés les outils nécessaires pour favoriser chez leur enfant le choix d'attitudes et de pratiques qui vont lui permettre de se développer, de grandir et de réussir sur le plan scolaire (MEQ, 2003b).



## REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

conseiller·ère·s à l'éducation préscolaire et plusieurs autres acteur·trice·s concerné·e·s.

### *L'expérimentation et le déploiement de la Démarche Mon Portrait*

L'expérimentation et le déploiement de la Démarche Mon Portrait s'échelonnent sur plus de deux ans (de 2022 à 2024). En effet, c'est dès le printemps 2022 que des outils sont expérimentés dans un territoire de CSS. À la suite de cette expérimentation, des ajustements ont été apportés et un partenariat s'est développé avec l'Instance de concertation régionale en persévérance scolaire et réussite éducative de la Montérégie (IRC-M), maintenant appelé le Pôle Réussite Montérégie, et la Coopérative régionale de développement pédagogique de la Montérégie-Estrie (CRDP). C'est à l'hiver 2022 que le lancement régional de la démarche Mon Portrait s'est tenu, sous forme de webinaire, rassemblant plus de 700 personnes et équipes. Après la tenue de ce lancement, la démarche s'est vue déployée dans les divers secteurs du territoire montérégien à géométrie variable.

Une période d'évaluation de la Démarche s'est ensuite déroulée lors du printemps 2023 alors que plus de 900 personnes concernées par la Démarche (incluant 300 parents) ont été questionnées sur leur utilisation et leur appréciation des outils et des procédures. Cette consultation a mené au réajustement des trois outils et de certaines procédures.

Tout au long de ce processus, le comité de pilotage, en collaboration avec les agent·e·s de développement à la première transition scolaire de la Montérégie et parfois même avec le regroupement des centres de la petite enfance de la Montérégie (RCPEM), a réalisé plusieurs activités d'information et de sensibilisation à la Démarche Mon Portrait, tant sur les plans local, territorial, régional que national, afin de soutenir l'adhésion de l'ensemble des acteur·trice·s concerné·e·s par cette démarche concertée. Les stratégies de déploiement et de sensibilisation varient selon les milieux et elles se multiplieront et se diversifieront au fil des années.

### *Un regard rétrospectif sur le développement de la démarche*

La grande force tout au long des étapes de la Démarche Mon Portrait est l'intersectorialité des réflexions et des réalisations. Depuis les débuts et jusqu'à maintenant, les parties concernées de tous les secteurs ont toujours été mises à contribution, ce qui a assuré une représentativité de tous et offert d'entrée de jeu une crédibilité à la démarche.

Un des points tournants a assurément été le lancement lors du webinaire du mois de décembre 2022, lors duquel plus de 700 connexions ont été enregistrées. Ce moment charnière a permis de rejoindre, d'informer et de sensibiliser une masse critique d'acteur·trice·s de tous les réseaux de la région à la Démarche Mon Portrait. Le fait que le webinaire ait été offert par l'instance régionale et animé conjointement par des



## REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

acteur·trice·s du milieu scolaire et de la petite enfance a sans contredit mené à une plus grande ouverture et à un meilleur accueil du message.

Tous les outils développés en soutien à la compréhension de la Démarche Mon Portrait (Guide d'harmonisation de la démarche, Guide d'utilisation de la démarche, capsule explicative de 5 minutes, etc.) ont contribué à une meilleure connaissance de cette dernière. L'élargissement du partenariat avec le Pôle Réussite Montérégie a de plus permis d'héberger tous ces outils ainsi que de centraliser et de faciliter leur accessibilité.

Au fil du temps, certaines embuches sont survenues, principalement en lien avec l'informatisation des outils et la contrainte de temps pour compléter et transmettre les outils Mon Portrait entre les partenaires. La clé du contournement de ces blocages a été l'ouverture à accueillir les commentaires et parfois les résistances, à les aborder en comité de pilotage, devenu un comité consultatif, et à soutenir les acteur·trice·s dans la résolution de problèmes. En effet, chaque territoire de CSS s'est vu attribuer une personne-ressource en cas de problématique ou de questionnement, facilitant l'accès à de l'aide. Ces personnes-ressources, qui sont aussi les agentes de développement pour la 1<sup>re</sup> transition scolaire siégeant à diverses concertations locales de leur territoire, occupent une position privilégiée qui favorise la confiance et la réciprocité dans leurs échanges avec les partenaires. Une procédure a donc été établie afin que les agentes soumettent au fur et à mesure les commentaires reçus au comité consultatif, lequel les examine à différents moments de l'année. Un retour est ensuite systématiquement fait à l'agente lorsqu'une décision est prise.

Finalement, plusieurs activités de sensibilisation (conférences, ateliers, présentations, rencontres) ont été organisées à travers les années afin d'élargir le public cible et sensibiliser davantage d'acteur·rice·s à la Démarche Mon Portrait, et ce à divers paliers décisionnels. Les actions de sensibilisation réalisées ont autant touché des acteurs terrain (éducateur·trice·s en service de garde éducatif à l'enfance ou en milieu scolaire, enseignant·e·s du préscolaire, professionnel·le·s dans les écoles) que des acteurs décisionnels (directions des services éducatifs des CSS, directions des services de garde éducatifs à l'enfance, chefs de programme dans les CISSS, etc.). Des collaborations et des alliances continuent ainsi à se développer et à s'étendre.

### **Apports et prospectives**

#### *Les pratiques gagnantes de partage de l'information*

Au terme de la mise à l'essai de la Démarche Mon Portrait, plusieurs pratiques gagnantes et des conditions favorables au partage de l'information ont émergé, contribuant à renforcer la collaboration intersectorielle et à soutenir une transition harmonieuse des enfants vers l'éducation préscolaire. Les principales pratiques sont identifiées ci-dessous.



### *L'identification d'une personne de référence au CSS*

La désignation d'une personne de référence au sein du CSS, agissant à titre d'agente de liaison, a favorisé la coordination et la communication entre les différents partenaires impliqués dans le processus de transition. Cette personne joue un rôle crucial dans la mise en œuvre de la Démarche Mon Portrait en facilitant les échanges d'informations et en assurant une collaboration efficace entre les acteur·trice·s. En ce sens, Dubé et ses collègues (2012) relevaient comme levier au développement du partenariat école-communauté l'embauche d'une personne désignée pour faire le pont entre les partenaires et centraliser l'information. Selon ces auteur·trice·s, la présence de cette personne agit comme facilitateur au partenariat et soutient sa durabilité. Dans cette optique, pour clarifier le partage des rôles et des responsabilités, il est essentiel que le milieu scolaire serve de point d'ancrage à la concertation lors de la première transition scolaire (Viens, 2019).

### *La tenue de rencontres intersectorielles*

La tenue régulière de rencontres entre partenaires intersectoriels a permis aux personnes impliquées dans la démarche de partager et de diffuser de l'information essentielle concernant l'entrée à la maternelle et les différentes étapes de la transition scolaire. Ces rencontres ont également été l'occasion de discuter des modalités de collaboration et de clarifier les rôles et les responsabilités de chacun.

Certaines de ces rencontres sont celles des comités territoriaux pilotés par les agentes de développement des CSS. Habituellement, il est question, en moyenne, de 4 à 5 rencontres par année, lors desquelles des échanges sont réalisés autour de la manière dont se déroule la Démarche Mon Portrait dans les divers réseaux.

Outre ces rencontres, certains territoires de CSS organisent aussi des rencontres annuelles durant lesquelles un plus grand nombre d'acteur·trice·s du territoire échangent et partagent quant à leur réalité et à leurs pratiques. Afin de développer un sentiment de confiance entre ces personnes et une meilleure connaissance les unes des autres, ces rendez-vous sont habituellement tenus en présentiel, soit sous forme de colloque, de rencontres d'échange et d'ateliers de travail en groupe.

Tous ces modèles d'événements sont, pour la plupart, organisés par les CSS, mais préparés avec un petit comité d'individus représentant la collectivité. Les objectifs et les attentes de ces rencontres sont toujours énoncés en amont et, plus souvent qu'autrement, un certain engagement est demandé aux personnes participantes afin qu'elles relaient l'information et agissent comme des ambassadrices de la Démarche Mon Portrait dans leurs milieux.



## REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

*La planification et la mise en œuvre de stratégies de sensibilisation et de promotion (vidéos, guide d'implantation, etc.) en continu auprès des parties prenantes*

La planification de moyens variés, adaptés et personnalisés aux contextes et aux réalités des acteur·trice·s et de leur organisation, est essentielle afin de s'assurer de leur compréhension et de leur adhésion à la démarche. Le tout doit se faire en respectant le rythme et les capacités de chacun et de chacune. Comme énoncé précédemment, c'est grâce à un cumul d'actions de sensibilisation auprès des acteur·trice·s concerné·s que la Démarche Mon Portrait évolue brillamment.

C'est à travers des présentations, des rencontres, des conférences, des rendez-vous intersectoriels, des accompagnements personnalisés, des communications bidirectionnelles et parfois tridirectionnelles (acteur·trice, agente de développement et comité consultatif de la Démarche) que nous avançons et déployons toujours plus largement la Démarche Mon Portrait.

De plus, le fait d'avoir développé divers outils d'information et de communication (guide d'harmonisation, guide d'utilisation, synthèse des procédures, capsule vidéo de 5 minutes, etc.) contribue au rayonnement.

*L'assurance d'un leadership partagé concernant les enfants ayant besoin de soutien particulier*

Un leadership partagé entre le réseau scolaire et celui de la santé et des services sociaux a été instauré pour le partage d'information concernant les enfants bénéficiaires de services dans le réseau de la santé, notamment ceux desservis par le programme Agir tôt, la Protection de la jeunesse et les Centres de réadaptation en déficience physique (CRDP) et en déficience intellectuelle-TSA (CRDI-TSA).

C'est à la suite de l'arrivée d'une chargée de projet en 2023 dans l'un des trois CISSS de la Montérégie que la Démarche Mon Portrait a connu une avancée sur ce plan. En effet, un comité d'arrimage a été mis sur pied afin d'harmoniser les procédures de la Démarche Mon Portrait selon les réalités des intervenant·e·s du réseau de la santé et des services sociaux. Ce comité était composé d'acteur·trice·s du milieu scolaire et du milieu de la santé et avait pour but de comparer les réalités et les contextes de ces deux réseaux afin de mettre en place des outils pour faciliter la mise en œuvre des procédures recommandées selon la Démarche Mon Portrait. À travers diverses rencontres échelonnées sur un an et demi, que des acteur·trice·s des deux autres CISSS de la Montérégie ont également rejointes, des outils de soutien aux personnes intervenantes du réseau de la santé et des services sociaux ont été créés. Parmi ceux-ci, on compte une fiche-synthèse de l'organisation et de l'offre de services de chacun des CSS, et un outil présentant les mécanismes d'arrimage Agir tôt mis en place en vue de la 1<sup>re</sup> transition scolaire pour les enfants en suivi actif ou ayant déjà reçu des services du CISSS, comprenant une ligne du temps. Pour les acteur·trice·s du réseau scolaire, la trajectoire des services dans



## REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

le continuum d'Agir tôt leur est illustrée dans un document accessible à tous et les coordonnées des personnes intervenantes vers qui diriger des enfants ayant besoin de soutien leur sont communiquées annuellement. Des présentations sont aussi organisées annuellement afin que les personnes intervenantes du réseau de la santé et des services sociaux puissent présenter aux acteur·trice·s scolaires les enfants faisant leur entrée à l'école et ayant besoin d'un soutien particulier. Cet arrimage a d'ailleurs fait l'objet de présentations, notamment au niveau national lors d'un événement organisé par le réseau de la santé et des services sociaux à l'automne 2024 et lors d'une rencontre nationale de l'Entente de complémentarité des services MSSS-MEQ au printemps 2025. Dans les deux cas, les personnes organisatrices visaient le partage d'initiatives inspirantes de collaboration.

### *L'harmonisation des procédures d'utilisation des outils*

Dans le but de soutenir l'harmonisation des procédures recommandées, un guide d'utilisation des outils a été élaboré pour accompagner les acteur·trice·s concerné·e·s. Ce guide vise à garantir une utilisation cohérente et efficace des outils, contribuant ainsi à un portrait plus précis et complet des forces, des intérêts et des défis des enfants, tout en partageant les stratégies à favoriser pour leur assurer une transition harmonieuse vers l'école. En somme, le guide présente, par réseau et par paliers d'intervention (universel, ciblé, personnalisé), les différentes étapes à réaliser à travers la ligne du temps de la transition (aout de l'année précédant la rentrée jusqu'au mois de novembre suivant la rentrée scolaire) dans le cadre de la Démarche Mon Portrait.

En intégrant ces pratiques gagnantes et des conditions favorables au partage de l'information, la Démarche Mon Portrait a pu répondre de manière adéquate aux défis identifiés initialement. Conséquemment, cette démarche permet d'offrir des chances égales à tous les enfants d'être accueillis dans le respect de leur unicité avant leur entrée à la maternelle. Ces résultats suggèrent que la collaboration intersectorielle et le partage d'information sont des éléments clés pour assurer une continuité éducative en agissant le plus tôt possible dans le parcours des enfants, tel que visé par le premier enjeu de la Politique de la réussite éducative, publiée en 2017 par le MEES. Cette politique préconise des interventions précoces, rapides et continues en vue de soutenir le développement des enfants et d'assurer leur bien-être dès leur entrée à l'école (Viens, 2019).

Par ailleurs, certains défis viennent freiner cet idéal, notamment le roulement important de personnel dans les différents réseaux concernés. Pour pallier ces obstacles, la répétition des messages et des actions demeure essentielle. Avec le temps, l'élargissement du bassin de personnes ambassadrices permet que l'information circule au-delà des personnes initialement impliquées, grâce à l'engagement de pairs, de collègues, de gestionnaires et de partenaires. Cette diffusion élargie favorise l'adhésion et la mobilisation autour des objectifs communs. La stabilité relative des personnes-ressources (les agentes) joue aussi un rôle



déterminant : le lien de confiance qu'elles développent avec les milieux facilite la continuité et l'appropriation des démarches mises en place.

### **La démarche Mon Portrait : déploiement et inspiration**

La Démarche Mon Portrait est une initiative régionale visant à améliorer la collaboration intersectorielle entre les réseaux de la petite enfance, de la santé et des services sociaux, et le réseau scolaire tout au long du processus de transition des enfants vers l'éducation préscolaire. En développant une vision commune et en respectant les contextes et les obligations des différents réseaux, cette collaboration a permis de mettre en place des actions concertées pour soutenir une continuité éducative pour les enfants, favorisant ainsi leurs apprentissages et leur bien-être dès leur entrée à l'école. En plus de la collaboration établie entre les partenaires, une place importante est dédiée aux parents, en tant qu'acteur-trice-s incontournables de la persévérance scolaire (Nanhou et al., 2013) qui influencent grandement la réussite scolaire de leurs enfants (Manscill et Rollins, 1990). Cette collaboration dès l'entrée de l'enfant à l'école augmente les chances de maintenir une collaboration école-famille active pour le cheminement scolaire de l'enfant (Epstein, 1992).

L'instauration de ce partenariat intersectoriel en intégrant la collaboration de la famille a déjà des retombées en Montérégie. Les résultats du sondage mené au printemps 2023 auprès de 900 personnes concernées par la Démarche Mon Portrait indiquent que 96 % des personnes répondantes se disent très favorables à l'harmonisation des pratiques de partage d'information entre les milieux concernant l'enfant qui fait son entrée à la maternelle. Par ailleurs, 90 % des parents ayant répondu à ce sondage (n = 300) disent être très favorables à l'idée de présenter leur enfant à l'école. La Démarche Mon Portrait a du reste été présentée dans les pistes d'actions à mettre en place pour le secteur scolaire lors de la présentation des données de 2022 de l'EQDEM au printemps 2024 concernant le soutien au développement des enfants à la maternelle (Direction de santé publique de la Montérégie, 2024). Cette présentation a été l'occasion de rappeler que les partenaires sont conviés à travailler ensemble, de manière concertée, pour le développement du plein potentiel des jeunes enfants et qu'une intensification des actions génère une différence sur les conditions de vie des familles, ce qui peut avoir un impact à long terme.

#### *Inspirer d'autres territoires*

Les pratiques gagnantes de partage de l'information identifiées dans la mise en œuvre de la Démarche Mon Portrait offrent des leviers essentiels pour envisager une reproduction de cette démarche sur d'autres territoires régionaux. Comme décrit dans cet article, l'identification d'une personne de référence au sein des CSS, la tenue de rencontres intersectorielles régulières, la planification de stratégies de sensibilisation et de promotion, l'assurance d'un leadership partagé pour les enfants nécessitant un soutien particulier et l'harmonisation des procédures d'utilisation des outils



## REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

sont autant de conditions favorables qui ont démontré leur efficacité dans le renforcement de la collaboration intersectorielle et dans le soutien à une transition harmonieuse vers l'entrée à l'école. Ces pratiques ne se contentent pas de répondre aux défis locaux, mais proposent un modèle adaptable et transférable. La désignation d'une personne de référence, par exemple, a prouvé qu'elle facilite grandement la communication et la coordination entre les différents partenaires, ce qui est un besoin universel dans tout contexte de transition scolaire. De même, les rencontres intersectorielles régulières permettent de créer un espace de dialogue continu et de clarification des rôles, éléments essentiels pour toute organisation cherchant à améliorer ses processus de transition. La planification et la mise en œuvre de stratégies de sensibilisation, telles que des vidéos et des guides d'implantation, montrent que des outils de communication adaptés et variés peuvent s'intégrer efficacement dans différents contextes pour assurer une compréhension et une adhésion à la démarche. Par ailleurs, le leadership partagé entre le réseau scolaire et celui de la santé et des services sociaux pour les enfants nécessitant un soutien particulier dévoile l'importance d'une approche collaborative et concertée, qui peut être reproduite dans d'autres territoires avec des ajustements mineurs selon les spécificités locales. Enfin, l'harmonisation des procédures d'utilisation des outils, accompagnée d'un guide détaillé, assure une cohérence et une efficacité dans l'application de la démarche, permettant ainsi un portrait précis et complet des enfants.

En somme, les pratiques gagnantes et les conditions favorables au partage de l'information mises en lumière par la Démarche Mon Portrait constituent des leviers puissants pour la reproduction de cette initiative sur d'autres territoires. Leur adaptabilité et leur capacité à renforcer la collaboration intersectorielle en font des éléments clés pour promouvoir une continuité éducative efficace et équitable, dès la petite enfance. Ces résultats suggèrent que la mise en œuvre de telles pratiques peut contribuer à des chances égales pour tous les enfants d'être accueillis dans le respect dès leur entrée à la maternelle, ce qui s'aligne avec les objectifs de la Politique de la réussite éducative du MEES (2017), en favorisant des interventions précoces, rapides et continues pour soutenir le développement et le bien-être des enfants avant même leur entrée à l'école.

Rappelons que l'instauration du partenariat implique nécessairement le principe de processus et que celui-ci « ne doit pas être vu comme une fin ou un produit [...] [II] implique un processus permanent de négociation, de coconstruction de connaissances entre des acteurs qui mettent leurs ressources et énergies dans une cause commune » (Landry et Gagnon, 1999, p. 169). Au cœur de toute collaboration efficace entre des acteur·trice·s de la communauté réside l'interconnaissance, c'est-à-dire la compréhension des rôles, des attentes et des caractéristiques propres à chaque profession et organisation. La collaboration et le partage des responsabilités sont des principes fondamentaux qui guident l'action dans la mise en œuvre des programmes éducatifs de qualité. Dans cette perspective, le partage d'expertise entre le personnel enseignant et les autres intervenant·e·s aux orientations multiples ouvre la voie à l'exploration de nouvelles méthodes de travail visant à soutenir le



## REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

cheminement personnel et scolaire des élèves. Cependant, il est essentiel de reconnaître que la méconnaissance des domaines de pratiques collaboratives des différent·e·s membres des équipes peut rendre difficile l'interrelation des champs nécessaires à une collaboration efficace. De même, le manque de compréhension de la réalité quotidienne des autres réseaux et parfois même entre membres d'une même équipe, ainsi que des contextes dans lesquels chaque personne intervient, peut entraver le travail d'équipe et le partenariat.

À ce sujet, comme le soulignent Beaumont et ses collaborateurs (2010), l'interconnaissance des domaines de chacun en tant qu'individu et en tant que professionnel contribue à l'établissement d'une relation de confiance et au partage de territoires communs, essentiels à l'établissement d'une collaboration professionnelle fructueuse (D'Amour, 1997; Wenger, 1998). Cette reconnaissance mutuelle favorise la compréhension des spécificités de chaque profession et permet l'émergence de synergies créatives pour répondre de manière optimale aux besoins des enfants. Dans cette perspective, le développement de l'interconnaissance et de la compréhension mutuelle entre les différent·e·s acteur·trice·s au sein d'une même organisation et de manière intersectorielle constitue un levier puissant pour renforcer les pratiques collaboratives et améliorer la qualité des services offerts aux enfants et aux familles. Cette approche favorise également un climat de confiance et de respect mutuel, des éléments essentiels pour une collaboration intersectorielle efficace et durable. Ainsi, par son approche intégrée et collaborative déployée dans le cadre du projet montréalais en première transition scolaire, la Démarche Mon Portrait met en évidence l'importance cruciale de la coordination et de la concertation entre les différentes parties prenantes impliquées dans le processus de transition vers l'entrée à l'école des enfants.

### Références

- Beaumont, C., Lavoie, J. et Couture, C. (2010). *Les pratiques collaboratives en milieu scolaire : cadre de référence pour soutenir la formation*. Document produit par le Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES), Université Laval.
- Borri-Anadon, C., Desmarais, M.-É., Rousseau, N., Giguère, M.-H. et Kenny, A. (2021). *Le bien-être et la réussite en contexte de diversité : un cadre enrichi pour le RÉVERBÈRE*.
- D'Amour, D. (1997). *Structuration de la collaboration interprofessionnelle dans les services de santé de première ligne au Québec* [thèse de doctorat en santé publique, Université de Montréal].
- Deslandes, R. (2015). La collaboration famille-école communauté : Pour une inclusion réussie. Dans N. Rousseau (dir.), *La pédagogie de l'inclusion scolaire, 3<sup>e</sup> édition: Un défi ambitieux et stimulant* (3<sup>e</sup> éd.,



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

p. 203-230). Presses de l'Université du Québec.  
<https://doi.org/10.2307/j.ctv1n35dsz.15>

Direction de santé publique de la Montérégie. (2024). *Pistes d'action pour le développement du plein potentiel des jeunes enfants - Milieu scolaire*. Québec, Gouvernement du Québec. Récupéré de <https://extranet.santemonteregie.qc.ca/app/uploads/2024/04/pistes-action-scolaire.pdf>

Dubé, F., Bélanger, J. et Fontan, J.-M. (2012). *Une communauté éducative pour favoriser la persévérance et la réussite scolaire des élèves du secondaire*. (ET1206), 17-85. Récupéré de <http://iupe.files.wordpress.com/2013/04/et1206.pdf>

Epstein, J. L. (1992). School and family partnerships. Dans M. Atkins (dir.), *Encycloepedia of Educational Research* (p. 1139-1151). New York: Macmillan.

Gagnon, F., Bourque, D. et Marion, É. (2020). Réussite scolaire et communauté éducative au Québec : enjeux du partenariat pour la réussite éducative. *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, 53(2), 111-129.

Graham, H. (2004). Tackling inequalities in health in England: Remedying health disadvantages, narrowing health gaps or reducing health gradients? *Journal of Social Policy*, 33(1), 115-131.

Groupe de travail régional en transition scolaire (GTR-TS). (2022a). *Guide d'utilisation Démarche Mon Portrait – Montérégie*. Longueuil, Direction de santé publique de la Montérégie. [https://www.irc-monteregie.ca/files/ugd/fa530d\\_cb69ba52ef4340a6a084bc1e8a44841e.pdf](https://www.irc-monteregie.ca/files/ugd/fa530d_cb69ba52ef4340a6a084bc1e8a44841e.pdf)

Groupe de travail régional en transition scolaire (GTR-TS). (2022). *Cadre de référence montérégien pour soutenir une première transition harmonieuse vers l'école — Une vision partagée et des pratiques concertées pour une entrée scolaire de qualité*. Longueuil, Direction de santé publique de la Montérégie. [https://www.irc-monteregie.ca/files/ugd/fa530d\\_83b7b6e64a884a78ae5b3798177d4f49.pdf](https://www.irc-monteregie.ca/files/ugd/fa530d_83b7b6e64a884a78ae5b3798177d4f49.pdf)

Landry, C. et Gagnon, B. (1999). Les notions de partenariat et de collaboration induisent-elles un nouveau mode de recherche entre l'université et le milieu? *Cahiers de la recherche en éducation*, 6(2), 163-188.

Lapointe, C. et Sirois, P. (2011). Regards critiques sur les discours politiques et scientifiques à l'égard de la réussite scolaire. *Éducation et francophonie*, 39(1), 17.  
<https://doi.org/10.7202/1004326ar>



## REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

- Larivée, S. J. (2011). L'établissement de relations école-famille collaboratives et harmonieuses. Des types d'activités, des obstacles, des enjeux et des défis. Dans Portelance, L., Borges, C. et Pharand, J. (dir.), *La collaboration dans le milieu de l'éducation : dimensions pratiques et perspectives théoriques* (p. 161-180). Québec : Les Presses de l'Université du Québec.
- Little, P., Wimer, C. et Weiss, H. B. (2008). *After school programs in the 21<sup>st</sup> century: Their potential and what it takes to achieve it*. Issues and Opportunities in Out-of-School Time Evaluation. Number 10. *Harvard Family Research Project*.
- Manscill, C. K. et Rollins, B. C. (1990). Adolescent self - esteem as an intervening variable in the parental behavior and academic achievement relationship. Dans B. K. Barber et B. C. Rollins (dir.) *Parent-adolescent Relationships*, (p. 95 - 119). New - York: University Press of America.
- Marmot, M. (2010). *Fair society, healthy lives. Strategic Review of Health Inequalities in England post-2010*. Publié par The Marmot Review. <https://www.parliament.uk/globalassets/documents/fair-society-healthy-lives-full-report.pdf>
- Ministère de la Famille (2019). *Accueillir la petite enfance. Programme éducatif pour les services de garde éducatifs à l'enfance*. Québec, Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ). (1999). *Une école adaptée à tous ses élèves. Politique de l'adaptation scolaire*. Québec : Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Éducation (MEQ). (2003a). *Entente de complémentarité des services entre le réseau de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation*. Québec, Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Éducation (MEQ). (2003b). *Passe-Partout : Un soutien à la compétence parentale. Le virage du succès*. Québec, Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Éducation (MEQ). (2009). *L'école, j'y tiens! Tous ensemble pour la réussite scolaire*, Québec, Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Éducation (MEQ). (2018). *Stratégie 0-8 ans « Tout pour nos enfants »*. Québec, Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Éducation (MEQ). (2020). *Programme-cycle de l'éducation préscolaire*. Québec, Gouvernement du Québec.



## REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). (2017). *Un plan pour la réussite : dès la petite enfance et tout au long de la vie*, Québec, Gouvernement du Québec.
- Nanhou, V., Desrosiers, H. et Belleau, L. (2013). *La collaboration parent-école au primaire: le point de vue des parents* (Fascicule 3) (Vol. 7). Québec : Institut de la statistique du Québec.
- Moreau, A. C., Robertson, A. et Ruel, J. (2005). De la collaboration au partenariat: Analyse de recensions antérieures et prospective en matière d'éducation inclusive. *Éducation et francophonie*, 33(2), p. 142-160.
- Poissant, J. (2015). *L'universalisme proportionné : Quelques explications additionnelles*. Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Centre d'expertise et de référence. <https://agirtot.org/media/269254/aeUniversalisme-proportionne-youtube-final.pdf>
- Simard, J.-G., Morin, I., Perron, M., Gaudreault, M. et Veillette, S. (2016). « L'approche territoriale au service de l'action locale et régionale en matière de persévérance et de réussite scolaires au Québec », Dans J.-C. Némery et F. Thuriot (dir.), *Les instruments de l'action publique et les dispositifs territoriaux*, Paris, L'Harmattan, p. 145-160.
- Viens, C. (2019). *Évaluation de l'implantation des concertations territoriales et locales pour soutenir une première transition harmonieuse vers l'école*, Direction de santé publique de la Montérégie, Longueuil, Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre.
- Wenger, E. (1998). *Communities of practice*. Cambridge: Cambridge University Press.